

Notaire Assistant
Karine ROTIEL

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par l'office notarial de Maître Eve CHAMPION Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Bertrand MICHEL et Eve CHAMPION », titulaire d'un Office Notarial à BLOIS, 12 Place Jean Jaurès, le 22 décembre 2017 il a été constaté la VENTE,

Par :

La Société dénommée **3 VALS AMENAGEMENT**, Société anonyme d'économie mixte au capital de 2 477 220,00 €, dont le siège est à BLOIS (41000), Le Victoria - 23 rue de la Vallée Maillard, identifiée au SIREN sous le numéro 381878248 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS.

Au profit de :

La Société dénommée **CHIESI SAS**, Société par actions simplifiée au capital de 23549175 €, dont le siège est à BOIS-COLOMBES (92270), 17 avenue de l'Europe, identifiée au SIREN sous le numéro 542062922 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE.

Quotités acquises :

La Société CHIESI SAS acquiert la pleine propriété du **BIEN** objet de la vente.

IDENTIFICATION DU BIEN

A LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR (LOIR-ET-CHER) 41260 Le Buisson Henry.

Une parcelle de terrain.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	1151	Le Buisson Henry	00 ha 25 a 00 ca

PROPRIETE JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les parties déclarant que le **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation et encombrements quelconques.

PRIX

La vente est conclue moyennant le prix de **QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE EUROS (84.000,00 EUR)**, taxe sur la valeur ajoutée incluse au taux de 20 %.

Ce prix se décompose :

- en une somme hors taxe de : soixante-dix mille euros (70.000,00 eur),
- en une taxe sur la valeur ajoutée de : quatorze mille euros (14.000,00 eur).

Le paiement du prix aura lieu de la manière ci-après indiquée.

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A BLOIS (Loir et Cher)
Le 22 décembre 2017.**

